

Commission pour la libération de la croissance française

À PROPOS DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Note de Serge Weinberg

La réforme des collectivités publiques est essentielle pour assurer le retour à une croissance soutenue. La progression des dépenses publiques, la croissance des déficits pèsent de différentes façons sur l'économie : en entraînant des effets d'éviction, en alourdissant les charges sur les entreprises et le travail, en créant aussi une « instabilité fiscale » préjudiciable à la création d'un climat de confiance indispensable à la croissance.

Mais l'abondance et la qualité des rapports déjà réalisés sur ce sujet contrastent avec la lenteur des processus de réforme de l'État et, au total, l'absence de résultats patents donne aux citoyens l'impression d'un « tonneau des Danaïdes » irréformable.

Certes, la multiplication des audits ou la revue systématique des politiques publiques sont sans doute des étapes utiles mais leur champ et le rythme des décisions qui peuvent éventuellement en découler ne permettent pas d'espérer un changement rapide et significatif de l'efficacité de l'appareil d'État entendu au sens de l'efficacité des missions rendues par rapport à leurs coûts. Pas plus la mise en œuvre de la LOLF ne permet d'espérer, dans des délais raisonnables, la vertu – au sens du courage – de réformes significatives.

Or, du fait de notre niveau d'endettement, nous sommes dans une course de vitesse qui impose de trouver des bras de levier puissants qui permettent d'agir rapidement et de manière significative sur la dépense publique. La sédimentation des lois et règlements, le saupoudrage des mesures en fonction des intérêts particuliers a fait perdre de vue les missions essentielles qui, de ce fait, ne sont plus correctement assumées et, en réalité, désavantagent ainsi les plus modestes de nos concitoyens.

A l'instar d'une entreprise en difficulté, il faut préférer agir par des mesures qui mettent l'ensemble de l'appareil public sous contrainte entraînant par là-même les modifications d'organisation et de processus que chaque ministère devra mettre en œuvre parce qu'il n'aura pas d'autre choix. Cette contrainte forcera nécessairement à se reconcentrer sur les missions essentielles et les populations qui ont le plus besoin de

l'intervention publique, alors que la dispersion de celle-ci bénéficie à de nombreux utilisateurs muets mais dont la situation individuelle ne justifie pas le « dividende public » Nous avons malheureusement épuisé la voie des réformes « intelligentes » reposant sur des analyses détaillées des objectifs et des moyens. Cette méthode a montré sa totale inefficacité.

Il conviendrait donc de se donner plusieurs bras de levier suffisamment puissants pour « forcer » à la réforme :

- ✓ Fixer une règle constitutionnelle de niveau des dépenses de l'Etat imposant le vote d'un budget en excédent primaire (c'est-à-dire avant financement de la dette) et calculé sur une moyenne de 3 ans de telle façon qu'il permette de ramener le niveau des dépenses publiques par habitant à la moyenne européenne d'ici 2012. Cette contrainte globale forcera le gouvernement et donc chaque ministère à réformer son organisation et ses moyens pour :
 - réexaminer ses prioritéset
 - dépenser mieux

C'est sous cette contrainte que l'État est susceptible de réellement réformer.

- ✓ Supprimer le département (cf note de JN Tronc) amènera une plus grande clarté des responsabilités, un éloignement des citoyens permettant une gestion plus « sereine » des nombreuses prestations et subventions, et évidemment, et par-dessus tout, un plus grande économie des moyens tant au niveau des collectivités locales que de l'État (simplification de son organisation par suppression éventuelle des services départementaux). Ce dernier point devrait faire l'objet d'un échange avec M. Balladur.

La convergence des situations acquises, du poids des groupes de pression et de la complexité rend la réforme des collectivités publiques extrêmement difficile. Elle peut être rendue possible en s'appuyant sur des objectifs simples, justes et clairs.